Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté du 23 août 2024 portant aménagement de la compétence territoriale des conseils consulaires

NOR: EAEF2422647A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la francophonie et des Français de l'étranger,

Vu la loi nº 2013-659 du 22 juillet 2013 modifiée relative à la représentation des Français établis hors de France, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 2014-144 du 18 février 2014 modifié relatif aux conseils consulaires, à l'Assemblée des Français de l'étranger et à leurs membres, notamment son article 18,

Arrêtent:

Art. 1er. – En application de l'article 18 du décret du 18 février 2014 susvisé, la compétence territoriale des conseils consulaires est aménagée conformément au tableau suivant :

CIRCONSCRIPTIONS D'ÉLECTION des membres de l'Assemblée des Français de l'étranger	CIRCONSCRIPTIONS D'ÉLECTION des conseillers des Français de l'étranger	CONSEILS CONSULAIRES (ambassade ou poste consulaire de rattachement)	ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE TERRITORIALE (circonscriptions consulaires)	AMBASSADEUR OU CHEF DE POSTE CONSULAIRE constituant l'autorité de rattachement
Canada	Canada – 1 ^{re} circonscription	Montréal	Montréal, Moncton et Halifax	Consul général de France à Montréal
Etats-Unis d'Amérique	Etats-Unis – 3° circonscription	Houston	Houston, La Nouvelle Orléans	Consul général de France à Houston
Amérique latine et Caraïbes	Brésil – 1 ^{re} circonscription (avec Suriname)	Brasilia	Brasilia, Paramaribo	Ambassadeur de France au Brésil
	Mexique	Mexico	Mexico, Monterrey	Consul général de France à Mexico
	Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago	Caracas	Caracas, Castries	Ambassadeur de France au Venezuela
Europe du Nord	Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie	Vilnius	Vilnius, Riga, Tallinn	Ambassadeur de France en Lituanie
	Norvège, Islande	Oslo	Oslo, Reykjavik	Ambassadeur de France en Norvège
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne – 1 ^{re} circonscription	Berlin	Berlin, Hambourg	Ambassadeur de France en Allemagne
	Allemagne – 2° circonscription	Francfort	Francfort, Düsseldorf, Sarrebruck	Consul général de France à Francfort
	Allemagne – 3° circonscription	Munich	Munich, Stuttgart	Consul général de France à Munich
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Bulgarie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Albanie, Kosovo, Monténégro	Sarajevo	Sarajevo, Skopje, Tirana, Pristina	Ambassadeur de France en Bosnie-Herzégovine
	Pologne	Varsovie	Varsovie, Cracovie	Ambassadeur de France en Pologne
	Russie, Biélorussie	Moscou	Moscou, Saint-Péters- bourg, Ekaterinbourg, Minsk	Consul général de France à Moscou

CIRCONSCRIPTIONS D'ÉLECTION des membres de l'Assemblée des Français de l'étranger	CIRCONSCRIPTIONS D'ÉLECTION des conseillers des Français de l'étranger	CONSEILS CONSULAIRES (ambassade ou poste consulaire de rattachement)	ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE TERRITORIALE (circonscriptions consulaires)	AMBASSADEUR OU CHEF DE POSTE CONSULAIRE constituant l'autorité de rattachement
Europe du Sud	Grèce	Athènes	Athènes, Thessalonique	Consul général de France à Athènes
	Italie – 1 ^{re} circonscription (avec Malte et Etat de la Cité du Vatican)	Rome	Rome, Florence, Naples, La Valette, Cité du Vatican	Consul général de France à Rome
Péninsule ibérique	Espagne – 2° circonscription	Madrid	Madrid, Bilbao, Séville	Consul général de France à Madrid
Afrique du Nord	Egypte	Le Caire	Le Caire, Alexandrie	Consul général de France au Caire
	Tunisie, Libye	Tunis	Tunis, Tripoli	Consul général de France à Tunis
Afrique occidentale	Togo, Ghana	Lomé	Lomé, Niamey	Ambassadeur de France au Togo
Afrique centrale, australe et orientale	Cameroun, Guinée équatoriale	Yaoundé	Yaoundé, Malabo	Ambassadeur de France au Cameroun
	Ethiopie, Soudan, Soudan du Sud	Addis-Abeba	Addis-Abeba, Khartoum	Ambassadeur de France en Ethiopie
	Nigeria	Abuja	Abuja, Lagos	Ambassadeur de France au Nigeria
Asie centrale et Moyen- Orient	Emirats arabes unis, Oman	Dubaï	Dubaï, Abou Dabi, Mascate	Consul général de France à Dubaï
	Iran, Pakistan, Afghanistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan	Téhéran	Téhéran, Islamabad, Karachi, Kaboul, Bakou, Achgabat, Nour-Soultan, Almaty, Tachkent	Ambassadeur de France en Iran
	Jordanie, Irak	Amman	Amman, Bagdad, Mossoul, Erbil	Ambassadeur de France en Jordanie
	Qatar, Bahreïn	Doha	Doha, Manama	Ambassadeur de France au Qatar
Israël et Territoires palesti- niens	Israël et Territoires palestiniens – 2° circonscription	Tel-Aviv	Tel-Aviv, Haïfa	Consul général de France à Tel-Aviv
Asie-Océanie	Australie, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée	Sydney	Sydney, Melbourne	Consul général de France à Sydney
	Chine – 1 ^{re} circonscription	Canton	Canton, Wuhan, Chengdu	Consul général de France à Canton
	Chine – 2° circonscription	Pékin	Pékin, Shenyang, Oulan- Bator, Pyongyang	Ambassadeur de France en Chine
	Corée du Sud, Taïwan	Séoul	Séoul, Taipei	Ambassadeur de France en Corée du Sud
	Inde – 1 ^{re} circonscription (avec Bangladesh, Népal, Sri Lanka)	New Dehli	New Delhi, Bangalore, Bombay, Calcutta, Dacca	Ambassadeur de France en Inde
	Japon	Tokyo	Tokyo, Kyoto	Ambassadeur de France au Japon

- **Art. 2.** L'arrêté du 23 juin 2021 portant aménagement de la compétence territoriale des conseils consulaires est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.
 - **Art. 3.** Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2024.
- **Art. 4.** La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 août 2024.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la francophonie et des Français de l'étranger, FRANCK RIESTER